

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 122 - janvier 2010

La part des jeunes de 15 à 29 ans est élevée en Rhône-Alpes, notamment grâce au rayonnement de ses pôles universitaires. Mais leur situation est hétérogène tant du point de vue de l'activité que du mode de vie. 58 % d'entre eux sont actifs mais ceux qui occupent un emploi sont dans des situations plus précaires que le reste de la population. Les jeunes sont plus autonomes qu'en 1999 ; moins d'un sur deux habite chez ses parents et la colocation se développe.

Elise Bernert

Jeunes Rhônalpins : plus diplômés, plus autonomes, mais des situations toujours précaires

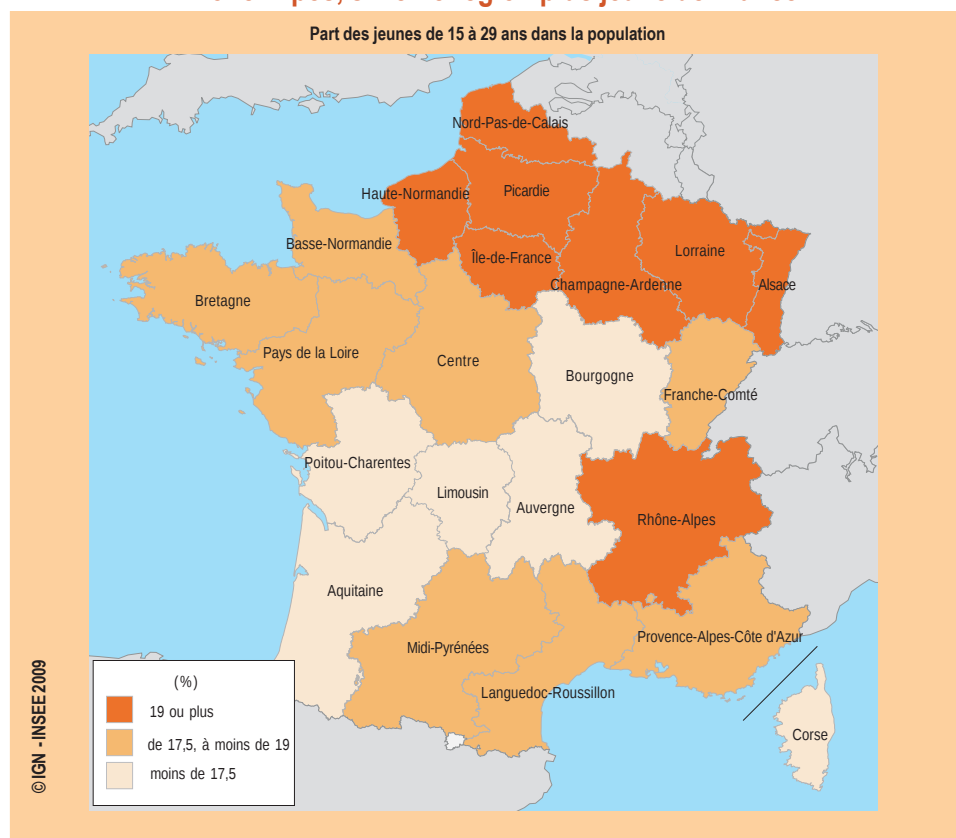
En 2006, la région Rhône-Alpes compte 1 165 000 jeunes de 15 à 29 ans, soit 19,3 % de sa population. Cette part la situe au sixième rang des régions de France métropolitaine, derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais (21 % chacune), l'Alsace, la Lorraine et la Haute-Normandie (près de 20 %).

Depuis 1999, le nombre de jeunes a augmenté de 5 300 en Rhône-Alpes, soit + 0,5 %. Cette hausse peut paraître modeste, mais dans la plupart des

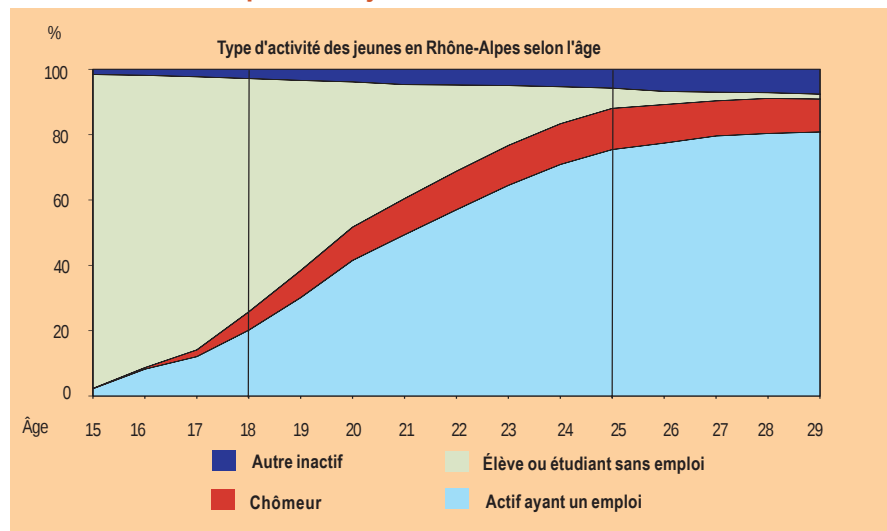
régions, le nombre de jeunes est en baisse, sauf en Île-de-France et dans quatre régions méridionales (PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Corse). Il n'en demeure pas moins que la part des jeunes Rhônalpins dans la population régionale diminue, comme dans toutes les régions.

L'augmentation du nombre de jeunes en Rhône-Alpes résulte uniquement des échanges migratoires que la région entretient avec le reste de la France. Entre 2001 et 2006, le solde des entrées-sorties de

Rhône-Alpes, sixième région la plus jeune de France



Au-delà de 21 ans, plus d'un jeune sur deux travaille



Source : RP 2006, exploitation complémentaire

L'augmentation du nombre de jeunes en Rhône-Alpes résulte des échanges migratoires

jeunes est largement excédentaire (+ 13 300). Il n'est déficitaire qu'avec l'Île-de-France (- 9 000) et les régions du sud, principalement le Languedoc-Roussillon (- 1 400) et Midi-Pyrénées (- 1 200). Les flux positifs les plus importants sont observés avec les régions limitrophes que sont la Bourgogne (+ 4 800), la Franche-Comté (+ 2 400), et l'Auvergne (+ 2 300). Ceci s'explique par les opportunités plus importantes qu'offre la région pour la poursuite des études et la recherche d'un emploi.

En Rhône-Alpes, 58 % des jeunes sont actifs en 2006. Ce taux d'activité augmente naturellement avec l'âge : proche de 8 % chez les 15-17 ans, il atteint 90 % au-delà de 25 ans. Le taux d'activité des jeunes n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional. Il est plus élevé dans les zones de montagne, où les stations de sports d'hiver offrent des emplois principalement occupés par les jeunes dans les activités touristiques et sportives. En revanche, il est plus faible dans les grandes agglomérations, la part des jeunes étudiants étant plus importante.

En effet, les jeunes inactifs sont presque tous inscrits dans un établissement d'enseignement. La part des jeunes élèves ou étudiants (sans emploi) diminue évidemment avec l'âge, la fin des études coïncidant généralement avec l'entrée sur le marché du travail : 90 % chez les 15-17 ans, 38 % chez les 18-24 ans, seulement 3 % chez les 25-29 ans.

Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes (15 %) que pour les 15-64 ans (10 %). Il est particulièrement fort pour les 18-24 ans (18 %). Mais la part des chômeurs dans la population totale est plus faible : 10 % pour les 18-24 ans contre 7 % pour les 15-64 ans. En effet, une

partie importante des 18-24 ans sont inactifs, le plus souvent étudiants. Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à rechercher un emploi que leurs aînés, mais leur recherche est dans l'ensemble de plus courte durée. Parmi les jeunes sans travail, les trois quarts recherchent un emploi depuis moins d'un an (60 % pour l'ensemble de la population régionale). Les jeunes au chômage sont relativement plus nombreux là où le chômage est globalement plus élevé : dans le sud de la Drôme et de l'Ardèche et dans certaines banlieues des agglomérations de Lyon et de Saint-Étienne.

Les jeunes ayant un emploi, soit la moitié des jeunes (49 %), sont généralement salariés, plus souvent ouvriers ou employés, et moins souvent cadres ou professions intermédiaires que les personnes plus âgées. Cependant, depuis 1999, la part des cadres et des professions intermédiaires a tendance à augmenter. Au-delà de 25 ans, la répartition par catégorie socioprofessionnelle se rapproche de la structure régionale des emplois, avec une part des professions intermédiaires plus forte.

Les conditions d'emploi des jeunes sont différentes et souvent moins stables que pour les actifs plus âgés. Les jeunes sont plus touchés par la précarité, à travers les formes particulières d'emploi que sont l'intérim, les stages, les contrats à durée déterminée (CDD), au détriment des contrats à durée indéterminée (CDI) et de l'emploi non salarié.

Le contrat d'apprentissage se développe ; il a augmenté de 62 % entre 1999 et 2006. Les 15-17 ans ayant un emploi sont, pour la plupart, en contrat d'apprentissage, mais les deux tiers de ces contrats concernent tout de même les 18-24 ans en emploi, 10 % d'entre eux en bénéficiant. Ils ne concernent plus seulement les filières professionnelles courtes, mais, pour un tiers d'entre eux, des formations d'enseignement supérieur y compris des diplômes d'ingénieurs.

La répartition des jeunes dans la région : le poids des villes universitaires

La répartition des jeunes de 15 à 29 ans n'est pas homogène sur le territoire régional. La part des jeunes de 15-17 ans est à peu près semblable quel que soit le département de la région, celle des 25-29 ans également (un peu plus importante dans le Rhône, moindre en Ardèche et dans la Drôme). Ce sont les 18-24 ans qui différencient les départements. Leur nombre est relativement plus important dans le Rhône, l'Isère et la Loire, là où se situent les grands établissements d'enseignement supérieur. En conséquence, 83 % des 15-29 ans résident dans une aire urbaine.

Des jeunes en contrats précaires et des difficultés à valoriser les diplômes

Ces contrats ont pour objectif d'apporter aux jeunes une expérience professionnelle, augmentant ainsi leurs chances d'accéder à l'emploi.

Les 18-24 ans sont plus souvent en CDD (23 % contre 9 % pour l'ensemble des salariés de la région) ; 7 % sont placés par une agence d'intérim (contre 2 % pour l'ensemble des salariés de la région). Les 25-29 ans se rapprochent de la répartition régionale, avec toutefois moins d'emplois non salariés. La situation des jeunes qui travaillent tout en poursuivant leurs études est encore plus précaire. Moins d'un tiers d'entre eux occupe un emploi en CDI (voir encadré sur les étudiants). Ce type de situation est certainement considéré comme transitoire par les jeunes étudiants.

Car l'obtention d'un diplôme reste un facteur déterminant pour accéder à l'emploi. 14 % des jeunes qui ne sont pas scolarisés sont sans diplôme. Ces jeunes éprouvent plus de difficultés pour occuper une activité professionnelle : ils sont trois fois plus souvent au chômage, et restent plus fréquemment inactifs. Seul un quart d'entre eux travaillent, principalement en tant qu'ouvriers (pour 60 %) ou employés (28 %).

Un niveau d'étude élevé conditionne l'accès à des postes plus qualifiés, de profession intermédiaire

ou de cadre. Les jeunes sont plus diplômés en 2006 qu'ils ne l'étaient en 1999. Ainsi, la part des titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat pour les 25-29 ans passe de 54 % en 1999 à 68 % en 2006. Mais beaucoup d'entre eux éprouvent de grandes difficultés à valoriser leur diplôme sur le marché du travail et occupent un emploi sans rapport avec le niveau de qualification obtenu. Les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle sont trois fois plus nombreux à occuper des postes d'employés qu'en 1999.

Au cours des dernières années, le mode de vie des jeunes Rhône-Alpins a évolué. En 2006, moins d'un jeune sur deux vit chez ses parents (47 % contre 52 % en 1999). L'évolution est particulièrement nette pour les 18-24 ans où la part de ceux qui vivent chez leurs parents est en baisse de 9 points depuis 1999 (passant de 58 % en 1999 à 49 %).

En contrepartie, la colocation se développe : elle concerne désormais 7 % des jeunes (contre 4 % en 1999). Chez les 18-24 ans, elle passe de 6 à 10 %. La colocation est plus développée dans les zones géographiques où le coût du logement est élevé. Ceci concerne principalement les grandes agglomérations, mais également les stations de sports d'hiver.

Un étudiant sur quatre occupe un emploi

Un jeune Rhône-Alpin sur cinq est étudiant en 2006, soit 231 000 personnes. Est considéré comme étudiant, un jeune de 16 à 29 ans titulaire au moins du baccalauréat et inscrit dans un établissement d'enseignement. Entre 15 et 17 ans, la plupart des jeunes sont inscrits dans un établissement scolaire mais ne sont pas étudiants. La tranche d'âge des 18-24 ans représente 86 % de la population étudiante. C'est dans les classes d'âge de 19 à 21 ans que la part des étudiants est la plus élevée (40 %). Ensuite, cette part décline avec l'âge.

La situation socioprofessionnelle des parents reste un facteur déterminant pour la poursuite ou non des études. Parmi les jeunes vivant chez leurs parents, la part de ceux qui poursuivent des études est plus importante chez les enfants de cadres (28 %), puis chez les enfants des professions intermédiaires (20 %) et chute pour les enfants d'ouvriers et d'inactifs (13 %).

Les étudiants résident en grande majorité dans les zones géographiques correspondant à des pôles universitaires, à savoir dans les agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne et, dans une moindre mesure, dans celles de Chambéry, Annecy et Valence.

Les étudiants se démarquent également des autres jeunes par leur mode de cohabitation. Ils vivent moins souvent chez leurs parents ou en couple que l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans. Dans près de la moitié des cas, ils vivent seuls, en colocation ou en collectivité (foyers d'étudiants ou cités universitaires). Ils vivent en couple seulement dans un cas sur dix.

Plus d'un quart des étudiants occupent un emploi tout

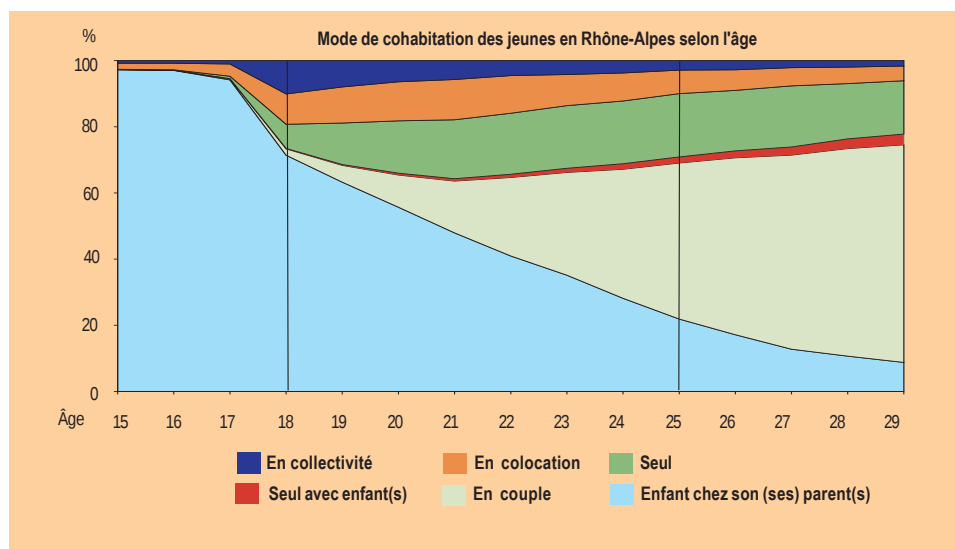
en poursuivant leurs études. Plus de la moitié d'entre eux exercent cette activité à temps partiel. Leurs contrats sont beaucoup plus précaires : moins d'un tiers d'entre eux ont un contrat à durée indéterminée contre deux tiers des jeunes de 15-29 ans et les trois quarts de l'ensemble des actifs occupés, résidant en Rhône-Alpes. L'emploi des jeunes étudiants est donc plus précaire que celui de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans, qui lui-même est déjà plus précaire que l'emploi des actifs plus âgés.

Cependant, les étudiants salariés occupent assez souvent des emplois d'un niveau de qualification élevé : pour un tiers d'entre eux ce sont des emplois de professions intermédiaires, et, pour un cinquième, des emplois de cadres. Les conditions d'emplois ne sont également pas les mêmes en fonction des postes occupés. Ceux qui occupent ces emplois plus qualifiés exercent plus fréquemment leur activité à temps plein mais avec des contrats plus précaires. À l'inverse, ceux qui occupent des postes d'employés ont plus souvent des CDI mais sont pour les deux tiers à temps partiel.

L'activité professionnelle des étudiants recouvre principalement deux situations très différentes. D'un côté, des étudiants sont contraints de travailler pour financer leurs études, car ils ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier suffisant de leurs parents, voire de l'État. De l'autre, des jeunes ayant déjà un emploi, poursuivent leurs études pour acquérir une qualification supplémentaire.

Une recherche d'autonomie affirmée chez les 18-24 ans

À partir de 23 ans, plus d'un jeune sur deux vit seul ou en couple



Source : RP 2006, exploitation complémentaire

La situation familiale des jeunes évolue également. Un peu plus d'un jeune sur quatre vit en couple, sans enfant le plus souvent (57 %). La naissance du premier enfant est plus tardive qu'auparavant. Parmi les jeunes vivant en couple, 37 % sont mariés, proportion moindre qu'en 1999.

La recherche d'autonomie s'affirme également par le taux d'accès à la propriété du logement qui est plus important chez les jeunes qu'en 1999. Parmi ceux qui vivent seuls ou en couple, 20 % sont propriétaires ou accédants, contre 17 % en 1999.

Cette situation a pu être favorisée par des mesures facilitant l'accès des jeunes à la propriété, notamment le prêt à taux zéro.

Ces évolutions ne doivent pour autant pas dissimuler le fait que la part des jeunes vivant en HLM est plus élevée que pour les populations plus âgées (19 % contre 16 %). Les jeunes habitent davantage en HLM lorsqu'ils sont en couple avec enfants (26 %) ou lorsqu'ils vivent avec un de leur parent dans une famille monoparentale (35 %). ■

Comprendre les résultats

Les résultats présentés sont issus des enquêtes annuelles de recensement de la population réalisées entre 2004 et 2008. Ils décrivent la situation de l'année 2006.

Dans le recensement, les jeunes mineurs sont comptés chez leurs parents même lorsqu'ils sont pensionnaires dans un internat. Les jeunes majeurs logés dans une structure collective (cité universitaire, internat, pensionnat) ou dans un logement indépendant sont domiciliés sur leur lieu d'études et non chez leurs parents.

Définitions

- Un jeune est défini dans cette étude comme une personne âgée de 15 à 29 ans, en années révolues au moment du recensement.

- Un étudiant est défini comme un jeune de 16 à 29 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins égal au baccalauréat.

- Un jeune en colocation est un jeune vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes, quel que soit le statut d'occupation. Une famille au sens du recensement correspond à un couple avec ou sans enfant(s) ou à une personne seule avec enfant(s).

- Le concept d'activité a évolué entre le recensement de 1999 et le nouveau recensement. La notion d'actif ayant un emploi se rapproche de la notion d'emploi au sens du BIT. Toute personne occupant un emploi même de façon partielle est considérée comme active ayant un emploi.

Pour en savoir plus

- "Jeunes et territoires : attrait des villes étudiantes et des pôles d'activité", *Insee Première* n°1275, janvier 2010.

- "Rhône-Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n°115, juillet 2009.

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009.

- "Rhône-Alpes, une région attractive pour les étudiants", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n°55, juillet 2006.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13h à 16h)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, Janvier 2010
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534